

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE LA BOISSIERE

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU 31 MAI 2018

Présents : Jean-Claude CROS, Rodolphe AUGÉ, Jean-Pierre BOUDES, Aurélie COIGNARD, Jessica MARTINEZ-DUPOIS, Victor PEREIRA, Roger PERRET, Daniel PRUNIER

Excusée ayant donné pouvoir : Sabine CHAUSSAT (pouvoir à M. BOUDES)

Excusés : Sébastien LAINÉ, Régis LOUBET

Absents : Carine CHEYNET, Julie LABRY, Baptiste LALFERT, Sylvain SECONDY

1. A l'unanimité, avis favorable est donné au projet et à la mise en compatibilité du PLU de Gignac dans le cadre de l'implantation du futur lycée de secteur.
2. A l'unanimité, décision de modifier le tableau des effectifs du personnel communal.
3. M. le Maire rend compte au conseil de sa décision de ne pas préempter, après avis de la commission aménagement du territoire, environnement, les parcelles suivantes :
E 394-409-299-302-297 (DIA 18-1668) ; C 602-603 (DIA 18-2111) ; A 308-409 (DIA 18-2308).
4. Questions diverses.

Vu pour être affiché le 1^{er} juin conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités locales.

Fait à La Boissière, le 1^{er} juin 2018,

LE MAIRE

Jean-Claude CROS

